

Natixis Interépargne dévoile ses axes stratégiques

La filiale de BPCE souhaite développer des prestations de services et déployer son offre auprès des petites entreprises. Son objectif : croître plus vite que le marché.



Natixis Interépargne puise dans toute la galaxie des sociétés de gestion du groupe pour construire ses dispositifs d'épargne salariale et retraite. (Kermalo/REA)

Par **Caroline Mignon**

Publié le 30 sept. 2024 à 07:00 | Mis à jour le 30 sept. 2024 à 15:52



PREMIUM Votre abonnement Premium vous permet d'accéder à cet article

Dans un univers en pleine expansion, en croissance de 5 % à 6 % par an depuis deux décennies, Natixis Interépargne se donne comme ambition de progresser plus rapidement que le marché pour se renforcer. **La filiale de BPCE** s'impose aujourd'hui comme le deuxième acteur du secteur avec 36 milliards d'euros d'actifs d'épargne

salariale et retraite, derrière Amundi (86 milliards) et devant BNPP AM (16 milliards). Son directeur général, Damien Cléris, a annoncé à ses équipes les grands axes de son plan stratégique pour les prochaines années.

Le moment est d'autant plus propice que la loi de 2023 sur le partage de la valeur impose désormais aussi aux entreprises de 11 à 49 salariés de mettre en place un dispositif d'épargne salariale (PEE) et retraite (PER collectif) à compter du 1^{er} janvier 2025.

Sur ce marché, le groupe a un avantage compétitif majeur. « Nous visons même le marché des TPE et des artisans : grâce au réseau des 29 Banques Populaires et Caisses d'Epargne qui quadrillent le territoire, le Groupe BPCE est très présent auprès des petites et moyennes entreprises », indique Damien Cléris.

Un univers élargi

Selon l'Insee, les effectifs des PME et microentreprises représentent 46 % des effectifs salariés en France, le reste étant réparti entre 25 % de salariés des entreprises de taille intermédiaire et 29 % pour les grandes entreprises.

Toutes les entreprises ont intérêt à s'équiper au mieux : le marché de l'emploi tendu, avec un taux de chômage, à 7,3 % au deuxième trimestre, les pousse à proposer ces dispositifs pour séduire ou fidéliser leurs employés. D'autant que ces derniers sont de plus en plus conscients de la nécessité de se constituer une retraite. Les PER composent 13 % des encours de Natixis Interépargne, contre 29 % pour l'actionnariat salarié et 58 % pour les PEE. « L'actionnariat salarié est aussi en forte croissance, entre les augmentations de capital réservées aux employés et la volonté de les associer au projet de l'entreprise », constate Damien Cléris.

Pour s'imposer face à une concurrence croissante dans ce marché de 200 milliards d'euros, Natixis Interépargne souhaite développer des prestations de conseil et d'accompagnement des entreprises, au travers de formations et autres supports.

Partenariats de distribution

Une nouvelle corde à son arc jusqu'ici composé de trois grands services, entre la tenue de compte, l'interface (site Internet et centre d'appels) et le support d'investissement,

avec les fonds puisés essentiellement dans la galaxie des sociétés de gestion de Natixis IM.

LIRE AUSSI :

- **Avec des revenus en hausse, BPCE voit le bout du tunnel**
- **Natixis IM cède une de ses filiales de dette privée**

Natixis Interépargne souhaite aussi simplifier les outils pour améliorer l'autonomie des épargnants, souvent assez démunis devant la complexité des opérations et les questions de fiscalité. Il leur sera de plus en plus proposé des fonds intégrant des actifs non cotés (capital-investissement, dette privée...), comme l'encourage désormais la **loi Industrie verte**, ainsi que des fonds durables (classés article 8 et 9 de la réglementation européenne SFDR). Ces derniers représentent déjà 75 % de l'offre de gestion de Natixis Interépargne.

Autre levier de croissance, le groupe pourrait multiplier les partenariats de distribution, comme il l'a fait en mai dernier avec HSBC, à qui il fournit désormais le service de tenue de compte et des fonds de Natixis IM. Comme dans la gestion d'actifs, la consolidation dans le secteur va se poursuivre : les entreprises doivent atteindre une taille critique et se donner les moyens d'innover.

Caroline Mignon

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

Natixis

Retraites

Epargne

Emploi & Salaires

Chômage

Finances Publiques

